Janvier 2013 - n°180

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Restauration collective : le goût de la qualité

Pages 5-7

DÉVILLE lès Rouen

Recensement de la population

Collecte et sacs pour les déchets

La façade du Dojo rénovée

La galette des rois des aînés

Hôtel de Ville : mode d'emploi

1 place François Mitterrand
BP 73
76250 Déville lès Rouen
Tél : 02 32 82 34 80
Télécopie : 02 35 76 35 21
www.deville-les-rouen.fr

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h
(16h30, le vendredi)
Permanence d'accueil
le samedi de 9h à 12h, du lundi au vendredi jusqu'à 18h30
(excepté du 31 décembre au 4 janvier)

Les Élus à votre écoute

Les élus reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • *Maire* • Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mary-Françoise Grenet • *1ère adjointe chargée des affaires scolaires et culturelles* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h et sur rendez-vous

Jean-Claude Boutant • *2ème adjoint chargé des services publics, des affaires générales et extérieures* • Reçoit sur rendez-vous

Edith Hourdin • *3ème adjointe chargée des affaires sociales et des seniors* • Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert Legras • *4ème adjoint chargé des nouvelles technologies et du commerce* • Reçoit sur rendez-vous

Annie Boutin • *5ème adjointe chargée de la petite enfance* • Reçoit sur rendez-vous

Jacques Maruitte • *6ème adjoint chargé des affaires financières, du budget et des achats publics* • Reçoit sur rendez-vous

Mirella Deloignon • *7ème adjointe chargée des affaires sportives* • Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude Dufour • *8ème adjoint chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité* • Reçoit sur rendez-vous

Annette Boutigny • *9ème adjointe chargée des loisirs jeunesse* • Reçoit sur rendez-vous

Xavier Dufour • *Conseiller délégué chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains* • Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

1, 2, 3... aide'cetera (Ecoute et conseil éducatif et scolaire)
Permanence libre ou sur rendez-vous, les mercredis 9, 16, 23 et 30 janvier de 14h à 16h
Sur rendez-vous le dernier samedi du mois
Tél : 06 48 07 46 45

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanence le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

Conseillère Générale - Mary-Françoise Grenet
Reçoit le samedi 12 janvier de 9h30 à 10h30
Contact : Hôtel du Département - Quai Jean Moulin - Rouen
Tél : 02 35 03 57 08

Député - Pierre Léautey
Reçoit sur rendez-vous
Permanence Parlementaire - 23 rue de la République - Rouen
Tél : 02 77 76 47 55

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

du côté de nos assos

L'Usep : sportivement vôtre !

L'Usep de Déville (Union sportive des Ecoles Publiques) accueille les élèves scolarisés du CP au CM2 dans les écoles élémentaires Blum, Charpak et Rousseau. C'est même la section la plus importante du département de Seine-Maritime !

L'association propose plusieurs activités sportives extra-scolaires telles que la natation, le football, la danse, les jeux de raquettes, le roller mais aussi les jeux d'opposition et la magie. Les ateliers ayant beaucoup de succès, il est nécessaire d'inscrire les enfants dès la rentrée de septembre !

Pendant les activités, les élèves sont encadrés par six enseignants mais aussi deux éducateurs sportifs mis à disposition de l'association par la commune.

Au-delà du bénéfice de l'activité physique, une dimension socio-éducative est mise en avant pour chaque atelier. Par exemple au football, les élèves apprennent à remplir une feuille de match, à arbitrer mais aussi la procédure à suivre en cas de problème... L'objectif est d'appréhender l'univers du sport dans sa globalité.

Par ailleurs, des rencontres amicales sont également organisées avec les plateaux de Maromme, Bihorel et Quincampoix pour favoriser une ouverture d'esprit et la découverte d'autres sports.

A noter : le premier rendez-vous de l'année 2013 se déroule mercredi 16 janvier dès 10h à la maison de l'animation avec la traditionnelle galette des rois !

Renseignements auprès de Philippe Levet
Ecole Charpak - Tél : 02 35 33 65 34

sommaire

entre nous 4
Recensement de la population
Distribution des sacs de collecte des déchets
Au fil de la vie
A savoir : Déville lès Rouen, à flasher d'urgence !

dossier 5-7
Restauration collective : le goût de la qualité

vie de la cité 8-10
Orientations budgétaires et acquisitions foncières
La façade du Dojo rénovée
Le *Déville Info* dévoile ses secrets
Arrêt sur images
C'est en bref

à l'affiche 11
Reines et Rois de janvier
Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / A collaboré à ce numéro : **Elena Borgne** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Brument et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**

Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310

Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

Surmonter ensemble dans la justice les difficultés !

En ce début d'année j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes meilleurs vœux, au nom de toute l'équipe municipale et en mon nom personnel.

Vœux de santé, vœux de réussite dans vos activités, vœux de soutien à tous ceux qui ont à surmonter des difficultés.

En cette période difficile sur le plan économique et social, le devoir de vérité s'impose. Nous ne pouvons dépenser plus que nous n'avons. Nous sommes dans un monde qui va vite et le repli sur soi ne peut être une solution.

Mais une autre exigence s'impose : la solidarité, un partage équitable des efforts. Personne ne doit être laissé sur le bord du chemin.

Ce sont ces deux exigences de vérité et de justice qui me guident et dont je souhaite qu'elles guident l'action de chacun tout au long de 2013.

Très chaleureusement.

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué à la recherche
et aux affaires européennes
Président de la commission développement
économique

arrêt sur images

Les handballeurs de l'équipe fanion de l'ald posent fièrement avec leurs nouveaux maillots.

Cette année encore, les bénévoles de l'association Ensemble ont pu compter sur la générosité de tous lors de la collecte de la banque alimentaire.

Un nouveau commerce vient d'ouvrir ses portes : Farwest-Boots. Cette boutique, spécialisée dans la mode country et western, propose vêtements, accessoires, bijoux et chaussures...

Les enfants du tennis club de Déville ont vu "Jo Wilfried Tsonga et ses amis" lors de la soirée Ace de Coeur au Kindarena.

Belle mobilisation pour le Téléthon : challenge, vente d'objets et lavage de voitures... de nombreuses actions menées grâce à l'implication des bénévoles ! La générosité des habitants a permis de récolter 5 778,63€

Recensement de la population : un acte utile !

Ils sont prêts ! Marie-Brigitte Marcetteau et Marc Vanmerris, les deux agents recenseurs de la ville, partent sur le terrain à la rencontre des habitants, du 17 janvier au 23 février 2013.
Les agents vont remettre aux 8% de la population dévilloise concernés par le recensement plusieurs questionnaires. Un “questionnaire logement” pour connaître les caractéristiques des habitations et un “bulletin individuel” pour recueillir des informations sur l’âge, la profession de chaque personne composant le foyer.
Mais quelle est l’utilité de ce recensement ? Les données sont exploitées anonymement par l’Insee. Elles permettent de chiffrer le nombre d’habitants mais aussi de réaliser des prévisions pour adapter les infrastructures aux besoins de la population.
N’hésitez donc pas à accorder quelques minutes de votre temps à Marie-Brigitte Marcetteau et Marc Vanmerris qui peuvent également vous aider à remplir les questionnaires. Le recensement, un acte citoyen mais aussi obligatoire !
Renseignements : Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80

Ne manquez pas la distribution des sacs de collecte des déchets !

La distribution des sacs de collecte des déchets organisée par la Crea a lieu ce mois-ci à Déville.
Rue de la République (parking carrefour market) : **vendredi 18 et lundi 21**, de 14h à 19h.
Parking du gymnase Guynemer : **mardi 22** de 14h à 19h et **mercredi 23** de 9h à 19h.

Parking de la Halle du Pont Roulant (rue Jean Richard) : **jeudi 24** et **vendredi 25**, de 14h à 19h.
Un justificatif de domicile peut être demandé aux habitants. Les personnes qui manquent la distribution peuvent toutefois se procurer des sacs de tri lors des distributions dans les autres communes.
Le mercredi 16 janvier, il ne faut également pas manquer la collecte mensuelle des déchets végétaux, l’occasion de déposer les sapins de Noël !
Renseignements :
0 800 021 021

au fil de la vie

Novembre 2012

Bienvenue

Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant dans le Déville Info, *ont la possibilité de le demander.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Vœux de bonheur

- Wassila RIAH et Julien ANGLET
- Christelle HERVIEU et François NÉEL
- Christine GUESDON et Walter JENBACH

Condoléances

- Patrice DUMONT
- André SANCHEZ
- André QUESNEL
- Tony FERREIRA
- Stevens BELHACHE
- Marguerite CAUSSARD veuve DELBERGHE
- Germaine BECQUET veuve DELESTRE
- Huguette SEGUI veuve LÉLOUARD
- Jean-Jacques DUPREY

à savoir

Déville lès Rouen : à flasher d’urgence !

Ils ont été “semés” en décembre 2012 dans la ville : des grands “QR Code” permettant de télécharger l’application iPhone du site Internet de la commune. Suite à cette campagne d’affichage, un nombre record de téléchargements a été enregistré, passant de 14 à 77 !

A toutes les personnes possédant un iPhone, n’hésitez pas à flasher le “QR Code” renvoyant vers l’application : elle est gratuite et disponible sur Appstore. Vous y retrouvez les rubriques actualités, vie pratique, agenda, points d’intérêt...

Les personnes, qui n’ont pas un iPhone mais qui possèdent un smartphone équipé d’un lecteur de “QR Code”, peuvent accéder au site Internet de la commune et suivre toute l’actualité de la ville en flashant ce deuxième “QR Code”.

Alors, tous à vos smartphones et bonne navigation sur deville-les-rouen.fr !

Restauration collective : le goût de la qualité

A l'heure où l'alimentation devient source de préoccupation majeure pour la famille, la restauration collective de la commune propose des repas sains qui contribuent à l'équilibre alimentaire des enfants tout en veillant à l'équilibre du budget de chacun.

La qualité : une exigence au quotidien

La restauration collective existe depuis 1998 et depuis septembre 2003, la cuisine centrale a été mise en service. Elle a toujours fonctionné selon le respect des règles alimentaires, d'hygiène et propose toute l'année des menus équilibrés avec des produits sains soumis à des contrôles rigoureux.
Avec une note moyenne de 19,60/20 d'audit Hygiène depuis 2003, la restauration veille à la qualité des repas préparés et à l'origine des produits cuisinés. Une qualité saluée en décembre, pour la troisième fois, par le "Mouvement Français pour la Qualité". Le service a ainsi confirmé sa deuxième étoile au Prix Régional "Vers la Performance Durable".
Chaque jour, la restauration collective sert 695 repas, de la maison de la petite enfance, jusqu'aux restaurants scolaires.

Respecter l'équilibre alimentaire

La restauration collective propose des menus équilibrés en accord avec les recommandations du Plan National Nutrition Santé (PNNS3).
Les menus sont analysés par la commission des menus entre deux périodes de vacances. Cette commission est composée d'élus, de représentants d'enfants, de parents délégués et d'agents de la restauration.

La restauration veut également apprendre aux enfants à établir un équilibre alimentaire en mangeant cinq composants : entrée, plat principal et sa garniture, produit laitier et dessert.
Les menus respectent les normes nutritionnelles et sont équilibrés sur une semaine entière.
Ci-dessous, un exemple de menu que les enfants vont manger du 7 au 11 janvier.

Menus du Lundi 07 au Vendredi 11 Janvier 2013

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Entrée	Endives et Emmental	Chou rouge	Carottes râpées	Oeufs mayonnaise
Plat principal	Jambon*	Boulettes boeuf agneau	Filet de poulet	Poisson sauce diaporos
Garniture	Pâtes	Carottes	Jardinière de légumes	Crumble de chou-fleur
Fromage/Salade		Brie	Yaourt nature sucré fermier	Neufchâtel
Dessert	Compote de pommes et biscuit	Galette des rois	et biscuit	Fruit de saison

Un budget maîtrisé grâce à la filière courte

La volonté de la commune est de proposer des produits sains issus du terroir normand. Ainsi, la restauration collective a mis en place une politique de filière courte, c'est-à-dire que les commandes sont réalisées auprès de fournisseurs locaux. La proximité et la qualité sont les maîtres mots de ce principe.
Pour les viandes, qu'il s'agisse de boeuf, de volaille ou de porc, tous les produits sont labellisés. La commune a adhéré à un contrat de transparence correspondant à la traçabilité de l'origine de l'animal. De ce fait, les producteurs locaux garantissent des viandes nées, élevées, abattues et découpées en Normandie.
Pour le poisson, la même attention est portée puisque la pêche a lieu à Boulogne sur Mer et le poisson est acheté "à la criée", c'est-à-dire selon les arrivages. Ceci garantit la fraîcheur du poisson, la diversité mais aussi les économies. Une vigilance importante est également accordée aux ressources naturelles marines.
Enfin, pour les fruits et légumes, l'approvisionnement se fait également auprès de fournisseurs locaux. L'objectif est de constituer un panel de producteurs afin d'être fourni en fruits et légumes issus de cultures saisonnières.
Un partenariat avec les commerçants de Déville existe pour l'approvisionnement de pains et de produits frais.
Etant donné la fraîcheur des produits, notamment pour les poissons et pour les fruits et légumes, le nom n'est pas spécifié sur les menus car la cueillette et la pêche sont récentes, en revanche, une petite affichette ludique et explicative est mise en évidence lors du passage au self.
Cette politique fait vivre l'économie locale tout en respectant l'authenticité et les capacités de production de chaque fournisseur.

zoom sur...

Pourquoi faut-il des règles pour s'inscrire et se désinscrire ?

L'inscription est obligatoire pour pouvoir déjeuner.

Les familles remplissent un dossier d'inscription pour l'année scolaire et le déposent soit auprès du service de la restauration collective, soit auprès du pôle inscription du service de la jeunesse, des écoles et des sports.

En dehors de cette procédure, toute inscription ou absence doit être signalée 15 jours à l'avance. La raison est simple : les menus sont gérés à la portion. La cuisine centrale ne commande donc, auprès de ses fournisseurs, que les produits nécessaires à la confection du nombre de repas prévus.

Le respect de cette procédure garantit le maintien des coûts en gérant les stocks au plus près.

Une organisation bien huilée

La cuisine centrale travaille en liaison froide. C'est-à-dire que les produits sont préparés la veille. Pas de "coup de feu" dans les cuisines donc, mais une organisation très rigoureuse avec une vigilance, notamment en terme d'hygiène, tant dans la préparation que le nettoyage. Une fois le plat cuisiné, il est refroidi en moins de deux heures.
Le lendemain, le personnel travaillant dans les offices des écoles effectue la remise à température avec un four à air pulsé qui permet de conserver la saveur initiale des aliments. Ainsi, les enfants découvrent, chaque jour dans leurs assiettes, des plats appétissants qui ont la même texture et le même goût que lors de la préparation.

zoom sur...

La cantine : combien ça coûte ?

La qualité des repas proposés engendre un coût non négligeable. Afin de permettre à chaque enfant de bénéficier de ce service, seulement 20% du coût total est imputé aux familles, le reste est pris en charge par la collectivité. Ainsi, sur un repas coûtant 12€50, 9,50 € sont payés par la commune et 3€ par les familles. Il s'agit d'une moyenne car selon le quotient familial, les tarifs supportés par les familles s'échelonnent de 0,96 à 3,46 €.

La commune a choisi de s'impliquer de façon concrète dans ce domaine car l'équilibre alimentaire relève du domaine de la santé publique, elle mobilise donc ses efforts afin de permettre au plus grand nombre d'avoir accès à la restauration collective.

La facturation ne couvre pas seulement les charges alimentaires mais aussi les agents mis à disposition durant le temps du déjeuner. Elle est établie de façon mensuelle, que l'on paye à la trésorerie ou par prélèvement automatique, en reprenant les jours de présence de l'enfant de façon détaillée.

L'éveil au goût

Les aliments proposés sont de saison et permettent aux enfants de goûter à certains aliments qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de manger.
Un travail d'équipe permet de s'adapter au goût de chacun grâce à la consultation des carnets de bords présents dans les écoles. Ces carnets permettent de recueillir les impressions des enfants et de proposer une nouvelle recette. Ainsi, lorsqu'un aliment n'est pas apprécié par l'enfant, le légume n'est pas exclu de l'alimentation mais recuisiné jusqu'à ce que la recette proposée soit appréciée.
De plus, la restauration collective propose des menus de saison en élaborant un repas de Noël, en offrant des friandises à Pâques et met en place des ateliers thématiques favorisant la découverte de nouvelles saveurs durant la semaine du goût.
La volonté de la restauration collective est de proposer et conserver un service de qualité constant tout au long de l'année et de ravir les papilles des enfants.

Le PAI ou projet d'accueil individualisé

Ce dispositif est mis en place entre la restauration collective, un médecin, les parents de l'enfant et l'école. Il concerne les enfants qui suivent un régime particulier ou qui développent une allergie à certains aliments. La demande émane de la famille sur justificatif médical. L'objectif pour l'équipe d'encadrement est de prévenir les risques liés au handicap ou à la maladie de l'enfant et de faire en sorte qu'il s'intègre pleinement à ce moment privilégié du midi. Un menu adapté à son cas lui est donc servi, il peut aussi apporter son panier repas.

Conseil Municipal du 13 décembre 2012

Orientations budgétaires et acquisitions foncières

L'objectif principal de ce Conseil était la mise en œuvre des orientations budgétaires. Le contexte très difficile est heureusement composé par une bonne santé financière de la commune.
Il convient néanmoins de garder une très bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, pour garder un autofinancement nécessaire aux investissements d'entretien indispensable. La volonté principale reste de ne pas augmenter la taxe d'imposition locale pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des habitants dans le contexte que chacun connaît.
Parallèlement, la commune devait délibérer sur un certain nombre d'acquisitions foncières : comme l'ancien site Spie pour des opérations urbaines à venir.
A l'inverse, elle a décidé de revendre l'ancien site des Jacinthes pour la construction d'une résidence privée de 120 logements. Cette politique active foncière permet à la fois de maîtriser le coût du foncier et l'ampleur des opérations de construction, et de procéder aux aménagements urbains indispensables de certaines rues.
Enfin, le Conseil Municipal a modifié certains règlements municipaux comme celui de la restauration collective en cas d'absence d'un enfant inscrit, ou celui des gymnases pour éviter l'utilisation de colles par les handballeurs, qui dégradent les parquets.
Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité des participants.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

arrêt sur images

Les services techniques de la ville ont posé de la faïence dans le local de l'association Ensemble.

Le comité de jumelage s'est rendu à Bargteheide pour la réunion annuelle de travail.

4 125,78€ de matériel ont été installés dans la classe de Mme Sanchez à l'école Rousseau.

Le Réveil Dévillois et son twirling ont proposé une belle prestation à l'occasion du concert de la Sainte Cécile.

Les membres de l'ald Pétanque se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association.

D'autres associations se sont également réunies pour leur assemblée générale : le judo club, l'Amicale Laïque de Déville et "Cancre" qui rassemble les amateurs et collectionneurs de véhicules anciens .

Equipements sportifs

La façade du Dojo rénovée

Pour la commune, soutenir les associations est essentiel. Dans le cas des associations sportives, mettre à leur disposition des équipements pour pratiquer leurs activités, contribue à ce soutien.

Mais, encore faut-il entretenir ces bâtiments. Et c'est ce que la commune fait. Au-delà de l'entretien courant, des travaux plus importants peuvent parfois s'avérer nécessaires.

En novembre dernier, la façade du Dojo, utilisé par le judo club, a ainsi été rénovée. En effet, le bâtiment, construit en 1999, se trouvait fortement dégradé par le temps mais surtout par les nombreux tags.

C'est pourquoi, la façade a été complétement refaite. Le montant des travaux s'élève à 71 277,82 € TTC pour la dépose des panneaux bois existants et pour la pose de panneaux résine, réalisées par l'entreprise LANOS. 8 179,44 € TTC ont également été payés à l'entreprise SOGEP pour la mise en peinture.

C'est désormais à chacun de respecter cet équipement collectif mis à disposition du judo club et de ses adhérents !

Journal municipal

Le *Déville Info* dévoile ses secrets

C'est une expérience un peu inhabituelle qu'a pu vivre Emilie Vason, une jeune maman dévilloise, impliquée dans la vie de la commune.

En effet, en octobre dernier, le *Déville Info* proposait aux habitants de découvrir les coulisses du journal de la ville en participant à une "conférence de rédaction". Suite à la publication de l'article, Emilie Vason a été selectionnée pour rejoindre le comité de rédaction le temps d'un après-midi de travail.

"*Chaque mois, j'attends avec impatience le* Déville Info*. En lisant l'article, je me suis dit que l'expérience pouvait être enrichissante !*" explique Emilie. Maman d'une petite fille de 7 ans scolarisée à Charpak, Emilie est élue parents d'élèves et participe à la commission des menus. Elle donne également de son temps auprès des pompiers pendant le Téléthon mais aussi pendant les fêtes de la Saint Siméon.

Emilie n'a donc pas hésité à donner son avis de lectrice et d'habitante tant sur le fond que sur la forme du journal. "*Je le trouve agréable à lire, moderne et dynamique. En participant à cette conférence de rédaction, je suis agréablement surprise par toute l'organisation en amont et par le travail réalisé pour le traitement des sujets et des informations.*"

Emilie conclut qu'elle a "*apprécié l'importance accordée à ses remarques et invite tous les habitants à vivre cette expérience, si elle est renouvelée !*"

c'est en bref...

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés en octobre - novembre - décembre 1996 et janvier 1997 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Conseil Municipal

Le prochain Conseil Municipal a lieu le jeudi 31 janvier à 20h30 en salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Nous vous rappelons que les séances sont ouvertes au public.

Fermeture point d'eau

Durant la période hivernale, l'alimentation en eau du cimetière est coupée en raison du risque de gel.

Fermeture services municipaux

L'Hôtel de Ville est fermé le mardi 1er janvier. Jusqu'au vendredi 4 janvier, fermeture du lundi au jeudi à 17h (vendredi à 16h30). Une permanence est assurée le samedi 5 janvier de 9h à 12h.

La piscine est fermée jusqu'au lundi 7 janvier (réouverture le 8 janvier).

Maison Médicale

Pour les petits bobos, brûlures, entorses, fièvre... la maison médicale, située dans les locaux du centre d'hébergement gérontologique "La Filandière" (rue Georges Hébert), est l'alternative idéale aux urgences. Pour consulter le médecin de garde le soir, les week-ends et jours fériés, il faut appeler le 02 35 58 76 33. Aucun accès direct n'est possible. En cas d'urgence vitale, appeler le 15.

Téléassistance

Un service de téléassistance permet aux personnes âgées d'être reliées 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le c.c.a.s., seul l'abonnement est à payer.

Renseignements et demande de dossier au c.c.a.s. de Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

arrêt sur images

Les habitants ont profité des différents marchés de Noël organisés par le comité des fêtes, l'association des familles de France et le centre d'hébergement gérontologique "La Filandière".

Les enfants de la classe d'éveil de l'école municipale de musique ont partagé chants et comptines de Noël avec les tout-petits de la maison de la petite enfance.

La maison de la petite enfance a organisé une belle journée de Noël : spectacle, goûter et ateliers partagés avec les enfants, des résidents de la Filandière et les parents !

De leur côté, les assistantes maternelles du relais ont raconté la jolie histoire du bonhomme de pain d'épices aux enfants et parents pour la traditionnelle fête de Noël.

Les aînés se sont retrouvés pour le repas de Noël du foyer des anciens.

A l'occasion du thé dansant, les aînés ont enflammé la piste de danse !

Les résidents de la Filandière ont eux aussi fêté Noël, le temps d'un après-midi festif.

Le Père Noël a gâté les enfants des employés de la commune.

Le judo club a organisé son traditionnel tournoi de Noël au gymnase Anquetil.

Histoires et contes de Noël ont captivé les enfants lors de la marmothèque de décembre.

Seniors

Reines et Rois de janvier

C'est le rendez-vous incontournable en début d'année pour les anciens : la galette des rois offerte par la commune.

Samedi 26 janvier à 15h, les aînés sont accueillis au centre culturel Voltaire. C'est un après-midi festif qui les attend.

Les anciens vont découvrir "Fleur de Mai", une comédie musicale qui va les transporter dans une guinguette au bord de la Marne. L'occasion de revivre les grands airs de la Libération de Paris au son de l'accordéon.

Après le spectacle, les aînés se retrouvent pour une animation dansante et reçoivent une délicieuse galette des rois.

Des galettes sont également portées dans les résidences pour les personnes âgées qui ne peuvent se déplacer.

Pour participer à cet après-midi de fête, les anciens doivent s'inscrire le lundi 14 janvier, de 9h à 12h et de 14h à 16h, à la maison de l'animation, rue Jules Ferry.

Pour plus de renseignements, contacter l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

c'est en bref...

Quotient familial

Pour l'année 2013, le calcul du quotient familial (déterminant les tarifs des garderies périscolaires, des classes d'environnement et de la restauration scolaire) se déroule du 02 au 31 janvier 2013 au c.c.a.s., du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30.

Documents à présenter : livret de famille, quittance de loyer récente, avis d'imposition ou de non imposition 2011, justificatif des prestations familiales récent, justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille.

rendez-vous

Janvier

Jusqu'au samedi 5
Hôtel de Ville
Exposition des Plasticiens Créateurs

Du mardi 8 au samedi 26
Médiathèque Anne Frank
Exposition "Pop-up et les livres animés"

Mardi 8 à 11h
"La Filandière"
Voeux aux résidents

Jeudi 10 à 18h
Salle les Rivières
Assemblée Générale de l'AMAP

Samedi 12 à 10h
Salle les Moulins
Assemblée Générale des Anciens Combattants ACPG-CATM

Dimanche 13 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 2/ Pont Audemer

Dimanche 13 à 15h
Centre culturel Voltaire
"Filopat & Cie"
Ciné-concert jeune public, dès 3 ans

Dimanche 13 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors féminines 1/ Vallée de l'Eure

Lundi 14
de 9h à 12h et de 14h à 16h
Maison de l'animation
Inscriptions à la galette offerte aux personnes âgées par la commune

Mardi 15
de 14h30 à 16h30
Centre culturel Voltaire
Assemblée Générale de l'Amicale des Anciens Travailleurs

Mercredi 16 à 10h
Maison de l'animation
Galette de l'USEP

Mercredi 16 à 18h30
Salle le Cailly
Voeux aux Corps Constitués et aux Associations

Jeudi 17
Salle les Rivières
Assemblée Générale du groupe des danses anciennes

Vendredi 18 à 18h
Médiathèque Anne Frank
Match littéraire

Vendredi 18 à 20h
Centre culturel Voltaire
"Sur la balançoire"
Théâtre d'après Zola et Renoir

Vendredi 18 à 18h30
Hôtel de Ville
Salle du Conseil
Remise du chèque du Téléthon

Samedi 19 à 11h
Médiathèque Anne Frank
Marmothèque

Samedi 19 à 20h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Gonfreville l'Orcher

Dimanche 20 à 8h30
Parking gymnase Guynemer
Randonnée "Clères"

Vendredi 25 à 20h
Salle la Clairette
Galette du comité de jumelage

Samedi 26
Salle les Moulins
Galette de la cible dévilloise

Samedi 26 à 15h
Centre culturel Voltaire
Galette offerte aux personnes âgées par la commune

Samedi 26 à 19h30
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 2/ Eu

Samedi 26 à 19h
Gymnase Anquetil
Handball
Seniors masculins 1/ Courceulles

Dimanche 27 à 14h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 2/ Cheminots du Havre

Dimanche 27 à 15h
Stade Blériot
Football
ALDM 1 / Lillebonne

Dimanche 27 à 16h
Gymnase Guynemer
Basketball
Seniors masculins 1/ Sainte Marie le Havre

Jeudi 31 à 20h30
Hôtel de Ville
Salle du Conseil
Conseil Municipal, ***séance publique***

Février

Vendredi 1er à 18h
Médiathèque Anne Frank
Les Musicales : Guillaume Payen

Samedi 2 à 10h30
Médiathèque Anne Frank
Club de lecture

Dimanche 3 à 15h
Centre culturel Voltaire
"Les contes de la petite fille moche"
théâtre, jeune public, dès 8 ans

Du mardi 5 au samedi 23 février
L'Italie à l'honneur

Mercredi 6 à 14h
Médiathèque Anne Frank
Forum des ados (de 9 à 15 ans)

Mercredi 6 à 18h30
Maison de la Petite Enfance
Conseil de crèche

Jeudi 7 à 17h
Médiathèque Anne Frank
Rencontres du jeudi pour les intervenants du milieu éducatif

Dominique Gambier, Maire,
le Conseil Municipal
et les Services de la Ville
vous souhaitent
une bonne et heureuse année.

www.deville-les-rouen.fr